

DIRECTION DE LA VIE INSTITUTIONNELLE  
Service des Assemblées

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU**

**LUNDI 9 JANVIER 2017**

**DÉLIBÉRATIONS EXÉCUTOIRES**

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 206

Présent(s) : 193

Représenté(s) : 12

Excusé(s) : 1

Absent(s) : 0

**EXTRAIT**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND  
REIMS**

**SEANCE DU LUNDI 9 JANVIER 2017**

Le lundi 9 janvier 2017 à quatorze heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 3 janvier 2017, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Maurice BENOIST.

**Étaient présents :**

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Jacques AMMOURA, M. Bruno ARISTON, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Raymond AYALA, M. Franck BAILLY, M. Thierry BARBA, M. Frédéric BARDOUX, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Marcel BENCIVENGO, M. Vincent BENNEZON, M. Maurice BENOIST, Mme Claudine BERNIER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, M. Bertrand BOILLY, M. Denis BOUDVILLE, M. Jacques BOURGOGNE, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Francky CARON, Mme Sylvie CARTIN, M. Philippe CAUSSE, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. Daniel CHARTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nicole CHOVEL, M. Patrice CHRETIEN, M. Jean-Claude CLADEL, M. Laurent COLAS, M. Laurent COMBE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Catherine COUTANT, M. Jacky CRETY, M. Alain CULLOT, M. Patrick DAHLEM, M. Alain DE CEULENEER, M. Dominique DECAUDIN, M. Frédéric DECHAMPS, M. Guy DELONG, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Laurence DEPLAINE, M. Jean-Pierre DESPLANQUES, M. René DESSAINT, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, M. Yves DETRAIGNE, M. Alban DOMINICY, M. Claude DOREAU, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, M. Wily DUBOS, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Patricia DURIN, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Jean-Louis FARARD, M. Richard FERNANDEZ, Mme Nadine FERON, M. Guy FLAMAND, M. Jean-Pierre FORTUNE, Mme Isabelle FOURQUET, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOUE, Mme Christine FRANZIN, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Anne-Marie GERMAIN, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jacques GRAGÉ, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck GUREGHIAN, M. Michel HANNOTIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUELET, M. Michel HUTASSE, M. Franck JACQUET, Mme Jeanne JACQUET, Mme Martine JOLLY, M. Stéphane JOLY, M. Eric KARIGER, M. Yannick KERHARO, M. Pascal LABELLE, Mme Maryse LADIESSE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Christian LAPOINTE, Mme Michelle LARRERE, M. Christian LASSALLE, M. Cédric LATTUADA, M. Guy LECOMTE, M. Thierry LECONTE, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LEQUART, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean-Yves LEROY, M. Alain LESCOUET, M. Jean LETISSIER, Mme Jocelyne LHOTEL, M. Pierre LHOTTE, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MADELAIN, Mme Catherine MALAISÉ, Mme Nathalie MALMBERG, M. Eric MALTOT, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, Monsieur Jean-Claude MAUDUIT, M. Tarik MAZOUJ, M. Philippe MERIAUX, M. Guillaume MICHAUX, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Anne MOYAT, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, Mme Claudine NORMAND, M. Roger PARIS, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Jean-Pierre PINON, M. Claude PIQUARD, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, M. Jean-Pierre RONSEAU, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, M. Nicolas RULLAND, M. Christophe SACRÉ, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. Antoine SANCHEZ, M. Alphonse SCHWEIN, M. André SECONDE, M. Michel SICRE, M. Patrick SIMON, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, M. Philippe SOTER, M. Michel SUPLY, M. André TETENOIRE, Mme Marie THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Christian TREMLET, M. Gérard TROCMEZ, M. Alexandre TUNC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Eric VERDEBOUT, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Claude VIGNON, Mme Nathalie VITU, M. Alain WANSCHOOR, M. Gilles WERQUIN

**Étaient représenté-e-s :**

M. Eric AMMEUX a donné pouvoir à Christian LAPOINTE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Luc BZDAK a donné pouvoir à Francis BLIN, M. Jacky CHOPIN a donné pouvoir à Laurence DEPLAINE, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, M. André HUBERT a donné pouvoir à François MOURRA, M. Frédéric MASSONOT a donné pouvoir à Eric LEGER, M. Mario ROSSI a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Pascal THIEBEAU a donné pouvoir à Daniel CHARTIER

**Étaient excusé-e-s :**

M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE

**Secrétaire :** Aline POUDRAS

**Vice Secrétaire :** Raphaël BLANCHARD

**Détails des votes** : Vote à bulletin secret :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 203

Nombre de suffrages exprimés : 193

Mme Catherine VAUTRIN : 177 voix

M. Thierry BARBA : 16 voix

## **ELECTION DU PRÉSIDENT**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-2 et L.5211-41-3,

Vu l'arrêté préfectoral modifié du 15 septembre 2016, portant création du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion extension-transformation en communauté urbaine de la communauté d'agglomération de Reims Métropole, des communautés de communes de Beine Bourgogne, Champagne Vesle, Fismes Ardre et Vesle, Nord Champenois, Rives de la Suipe, Vallée de la Suipe, Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims et des communes d'Anthenay, Aougny, Bligny, Brouillet, Chambrecy, Chaumuzy, Cuisles, Jonquery, Lagery, Lhéry, Marfaux, Olizy-Violaine, Poilly, Pourcy, Romigny, Sarcy, Tramery et Ville-en-Tardenois,

Vu le procès-verbal de l'élection du président annexé à la présente délibération,

Vu les résultats du scrutin,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

de proclamer Mme Catherine VAUTRIN, présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims et la déclarer installée.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Le Président par intérim**

**Maurice BENOIST**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 9 janvier 2017 et de la réception en Préfecture le 9 janvier 2017.

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 206

Présent(s) : 193

Représenté(s) : 12

Votant(s) : 205

Excusé(s) : 1

Absent(s) : 0

**EXTRAIT**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND  
REIMS**

**SEANCE DU LUNDI 9 JANVIER 2017**

Le lundi 9 janvier 2017 à quatorze heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 3 janvier 2017, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

**Étaient présents :**

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Jacques AMMOURA, M. Bruno ARISTON, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Raymond AYALA, M. Franck BAILLY, M. Thierry BARBA, M. Frédéric BARDOUX, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Marcel BENCIVENGO, M. Vincent BENNEZON, M. Maurice BENOIST, Mme Claudine BERNIER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, M. Bertrand BOILLY, M. Denis BOUDVILLE, M. Jacques BOURGOGNE, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Francky CARON, Mme Sylvie CARTIN, M. Philippe CAUSSE, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. Daniel CHARTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nicole CHOVEL, M. Patrice CHRETIEN, M. Jean-Claude CLADEL, M. Laurent COLAS, M. Laurent COMBE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Catherine COUTANT, M. Jacky CRETY, M. Alain CULLOT, M. Patrick DAHLEM, M. Alain DE CEULENEER, M. Dominique DECAUDIN, M. Frédéric DECHAMPS, M. Guy DELONG, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Laurence DEPLAINE, M. Jean-Pierre DESPLANQUES, M. René DESSAINT, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, M. Yves DETRAIGNE, M. Alban DOMINICY, M. Claude DOREAU, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, M. Wily DUBOS, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Patricia DURIN, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Jean-Louis FARARD, M. Richard FERNANDEZ, Mme Nadine FERON, M. Guy FLAMAND, M. Jean-Pierre FORTUNE, Mme Isabelle FOURQUET, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOUE, Mme Christine FRANZIN, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Anne-Marie GERMAIN, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jacques GRAGÉ, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck GUREGHIAN, M. Michel HANNOTIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUULT, M. Didier HOUDELET, M. Michel HUTASSE, M. Franck JACQUET, Mme Jeanne JACQUET, Mme Martine JOLLY, M. Stéphane JOLY, M. Eric KARIGER, M. Yannick KERHARO, M. Pascal LABELLE, Mme Maryse LADIESSE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Christian LAPOINTE, Mme Michelle LARRERE, M. Christian LASSALLE, M. Cédric LATTUADA, M. Guy LECOMTE, M. Thierry LECONTE, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LEQUART, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean-Yves LEROY, M. Alain LESCOUET, M. Jean LETISSIER, Mme Jocelyne LHOTEL, M. Pierre LHOTTE, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MADELAIN, Mme Catherine MALAÏSÉ, Mme Nathalie MALMBERG, M. Eric MALTOT, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, Monsieur Jean-Claude MAUDUIT, M. Tarik MAZOUJ, M. Philippe MERIAUX, M. Guillaume MICHAUX, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Anne MOYAT, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, Mme Claudine NORMAND, M. Roger PARIS, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Jean-Pierre PINON, M. Claude PIQUARD, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, M. Jean-Pierre RONSEAUX, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, M. Nicolas RULLAND, M. Christophe SACRÉ, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. Antoine SANCHEZ, M. Alphonse SCHWEIN, M. André SECONDÉ, M. Michel SICRE, M. Patrick SIMON, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, M. Philippe SOTER, M. Michel SUPLY, M. André TETENOIRE, Mme Marie THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Christian TREMLET, M. Gérard TROCMEZ, M. Alexandre TUNC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Eric VERDEBOUT, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Claude VIGNON, Mme Nathalie VITU, M. Alain WANSCHOOR, M. Gilles WERQUIN

**Étaient représenté-e-s :**

M. Eric AMMEUX a donné pouvoir à Christian LAPOINTE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Luc BZDAK a donné pouvoir à Francis BLIN, M. Jacky CHOPIN a donné pouvoir à Laurence DEPLAINE, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, M. André HUBERT a donné pouvoir à François MOURRA, M. Frédéric MASSONOT a donné pouvoir à Eric LEGER, M. Mario ROSSI a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Pascal THIEBEAU a donné pouvoir à Daniel CHARTIER

**Étaient excusé-e-s :**

M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE

**Secrétaire :** Aline POUDRAS

**Vice Secrétaire :** Raphaël BLANCHARD

**Votes :**

Pour : 205

Contre : 0

Abstention : 0

## **VOTE ÉLECTRONIQUE AUTORISATION**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral modifié du 15 septembre 2016, portant création du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion-extension-transformation en communauté urbaine de la communauté d'agglomération de Reims Métropole, des communautés de communes de Beine Bourgogne, Champagne Vesle, Fismes Ardre et Vesle, Nord Champenois, Rives de la Suipe, Vallée de la Suipe, Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims et des communes d'Anthenay, Aougny, Bligny, Brouillet, Chambrecy, Chaumuzy, Cuisles, Jonquery, Lagery, Lhéry, Marfaux, Olizy-Violaine, Poilly, Pourcy, Romigny, Sarcy, Tramery et Ville-en-Tardenois,

Considérant qu'il est proposé de recourir au vote électronique pour l'ensemble des décisions prises au sein de l'assemblée tout en respectant les obligations réglementaires,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

de recourir au vote électronique pour l'ensemble des décisions, hors celles dont le vote à bulletin secret est requis, prises au nom de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims**

**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 10 janvier 2017 et de la réception en Préfecture le 10 janvier 2017.

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 206

Présent(s) : 193

Représenté(s) : 12

Votant(s) : 205

Excusé(s) : 1

Absent(s) : 0

**EXTRAIT**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND  
REIMS**

**SEANCE DU LUNDI 9 JANVIER 2017**

Le lundi 9 janvier 2017 à quatorze heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 3 janvier 2017, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

**Étaient présents :**

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Jacques AMMOURA, M. Bruno ARISTON, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Raymond AYALA, M. Franck BAILLY, M. Thierry BARBA, M. Frédéric BARDOUX, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Marcel BENCIVENGO, M. Vincent BENNEZON, M. Maurice BENOIST, Mme Claudine BERNIER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, M. Bertrand BOILLY, M. Denis BOUDVILLE, M. Jacques BOURGOGNE, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Francky CARON, Mme Sylvie CARTIN, M. Philippe CAUSSE, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. Daniel CHARTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nicole CHOVEL, M. Patrice CHRETIEN, M. Jean-Claude CLADEL, M. Laurent COLAS, M. Laurent COMBE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Catherine COUTANT, M. Jacky CRETY, M. Alain CULLOT, M. Patrick DAHLEM, M. Alain DE CEULENEER, M. Dominique DECAUDIN, M. Frédéric DECHAMPS, M. Guy DELONG, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Laurence DEPLAINE, M. Jean-Pierre DESPLANQUES, M. René DESSAINT, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, M. Yves DETRAIGNE, M. Alban DOMINICY, M. Claude DOREAU, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, M. Wily DUBOS, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Patricia DURIN, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Jean-Louis FARARD, M. Richard FERNANDEZ, Mme Nadine FERON, M. Guy FLAMAND, M. Jean-Pierre FORTUNE, Mme Isabelle FOURQUET, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOUE, Mme Christine FRANZIN, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Anne-Marie GERMAIN, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jacques GRAGÉ, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck GUREGHIAN, M. Michel HANNOTIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUULT, M. Didier HOUDELET, M. Michel HUTASSE, M. Franck JACQUET, Mme Jeanne JACQUET, Mme Martine JOLLY, M. Stéphane JOLY, M. Eric KARIGER, M. Yannick KERHARO, M. Pascal LABELLE, Mme Maryse LADIESSE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Christian LAPOINTE, Mme Michelle LARRERE, M. Christian LASSALLE, M. Cédric LATTUADA, M. Guy LECOMTE, M. Thierry LECONTE, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LEQUART, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean-Yves LEROY, M. Alain LESCOUET, M. Jean LETISSIER, Mme Jocelyne LHOTEL, M. Pierre LHOTTE, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MADELAIN, Mme Catherine MALAÏSÉ, Mme Nathalie MALMBERG, M. Eric MALTOT, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, Monsieur Jean-Claude MAUDUIT, M. Tarik MAZOUJ, M. Philippe MERIAUX, M. Guillaume MICHAUX, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Anne MOYAT, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, Mme Claudine NORMAND, M. Roger PARIS, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Jean-Pierre PINON, M. Claude PIQUARD, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, M. Jean-Pierre RONSEAU, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, M. Nicolas RULLAND, M. Christophe SACRÉ, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. Antoine SANCHEZ, M. Alphonse SCHWEIN, M. André SECONDÉ, M. Michel SICRE, M. Patrick SIMON, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, M. Philippe SOTER, M. Michel SUPLY, M. André TETENOIRE, Mme Marie THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Christian TREMLET, M. Gérard TROCMEZ, M. Alexandre TUNC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Eric VERDEBOUT, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Claude VIGNON, Mme Nathalie VITU, M. Alain WANSCHOOR, M. Gilles WERQUIN

**Étaient représenté-e-s :**

M. Eric AMMEUX a donné pouvoir à Christian LAPOINTE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Luc BZDAK a donné pouvoir à Francis BLIN, M. Jacky CHOPIN a donné pouvoir à Laurence DEPLAINE, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, M. André HUBERT a donné pouvoir à François MOURRA, M. Frédéric MASSONOT a donné pouvoir à Eric LEGER, M. Mario ROSSI a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Pascal THIEBEAU a donné pouvoir à Daniel CHARTIER

**Étaient excusé-e-s :**

M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE

**Secrétaire :** Aline POUDRAS

**Vice Secrétaire :** Raphaël BLANCHARD

**Votes :**

Pour : 205

Contre : 0

Abstention : 0

## **CHARTRE DE GOUVERNANCE ADOPTION**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral modifié du 15 septembre 2016, portant création du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion-extension-transformation en communauté urbaine de la communauté d'agglomération de Reims Métropole, des communautés de communes de Beine Bourgogne, Champagne Vesle, Fismes Ardre et Vesle, Nord Champenois, Rives de la Suippe, Vallée de la Suippe, Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims et des communes d'Anthenay, Aougny, Bligny, Brouillet, Chambrecy, Chaumuzy, Cuisles, Jonquery, Lagery, Lhéry, Marfaux, Olizy-Violaine, Poilly, Pourcy, Romigny, Sarcy, Tramery et Ville-en-Tardenois,

Considérant que les communes de la Communauté urbaine du Grand Reims souhaitent acter dans une charte de gouvernance les grands principes de fonctionnement de la Communauté urbaine et définir les instances de gouvernance et les circuits décisionnels qui présideront à son fonctionnement,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

d'adopter la charte de gouvernance de la Communauté urbaine du Grand Reims, telle qu'annexée à la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims**

**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 10 janvier 2017 et de la réception en Préfecture le 10 janvier 2017.

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 206

Présent(s) : 193

Représenté(s) : 12

Votant(s) : 205

Excusé(s) : 1

Absent(s) : 0

**EXTRAIT**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND  
REIMS**

**SEANCE DU LUNDI 9 JANVIER 2017**

Le lundi 9 janvier 2017 à quatorze heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 3 janvier 2017, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

**Étaient présents :**

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Jacques AMMOURA, M. Bruno ARISTON, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Raymond AYALA, M. Franck BAILLY, M. Thierry BARBA, M. Frédéric BARDOUX, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Marcel BENCIVENGO, M. Vincent BENNEZON, M. Maurice BENOIST, Mme Claudine BERNIER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, M. Bertrand BOILLY, M. Denis BOUDVILLE, M. Jacques BOURGOGNE, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Francky CARON, Mme Sylvie CARTIN, M. Philippe CAUSSE, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. Daniel CHARTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nicole CHOVEL, M. Patrice CHRETIEN, M. Jean-Claude CLADEL, M. Laurent COLAS, M. Laurent COMBE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Catherine COUTANT, M. Jacky CRETY, M. Alain CULLOT, M. Patrick DAHLEM, M. Alain DE CEULENEER, M. Dominique DECAUDIN, M. Frédéric DECHAMPS, M. Guy DELONG, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Laurence DEPLAINE, M. Jean-Pierre DESPLANQUES, M. René DESSAINT, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, M. Yves DETRAIGNE, M. Alban DOMINICY, M. Claude DOREAU, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, M. Wily DUBOS, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Patricia DURIN, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Jean-Louis FARARD, M. Richard FERNANDEZ, Mme Nadine FERON, M. Guy FLAMAND, M. Jean-Pierre FORTUNE, Mme Isabelle FOURQUET, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOUE, Mme Christine FRANZIN, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Anne-Marie GERMAIN, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jacques GRAGÉ, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck GUREGHIAN, M. Michel HANNOTIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUULT, M. Didier HOUDELET, M. Michel HUTASSE, M. Franck JACQUET, Mme Jeanne JACQUET, Mme Martine JOLLY, M. Stéphane JOLY, M. Eric KARIGER, M. Yannick KERHARO, M. Pascal LABELLE, Mme Maryse LADIESSE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Christian LAPOINTE, Mme Michelle LARRERE, M. Christian LASSALLE, M. Cédric LATTUADA, M. Guy LECOMTE, M. Thierry LECONTE, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LEQUART, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean-Yves LEROY, M. Alain LESCOUET, M. Jean LETISSIER, Mme Jocelyne LHOTEL, M. Pierre LHOTTE, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MADELAIN, Mme Catherine MALAÏSÉ, Mme Nathalie MALMBERG, M. Eric MALTOT, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, Monsieur Jean-Claude MAUDUIT, M. Tarik MAZOUJ, M. Philippe MERIAUX, M. Guillaume MICHAUX, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Anne MOYAT, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, Mme Claudine NORMAND, M. Roger PARIS, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Jean-Pierre PINON, M. Claude PIQUARD, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, M. Jean-Pierre RONSEAU, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, M. Nicolas RULLAND, M. Christophe SACRÉ, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. Antoine SANCHEZ, M. Alphonse SCHWEIN, M. André SECONDE, M. Michel SICRE, M. Patrick SIMON, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, M. Philippe SOTER, M. Michel SUPLY, M. André TETENOIRE, Mme Marie THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Christian TREMLET, M. Gérard TROCMEZ, M. Alexandre TUNC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Eric VERDEBOUT, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Claude VIGNON, Mme Nathalie VITU, M. Alain WANSCHOOR, M. Gilles WERQUIN

**Étaient représenté-e-s :**

M. Eric AMMEUX a donné pouvoir à Christian LAPOINTE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Luc BZDAK a donné pouvoir à Francis BLIN, M. Jacky CHOPIN a donné pouvoir à Laurence DEPLAINE, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, M. André HUBERT a donné pouvoir à François MOURRA, M. Frédéric MASSONOT a donné pouvoir à Eric LEGER, M. Mario ROSSI a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Pascal THIEBEAU a donné pouvoir à Daniel CHARTIER

**Étaient excusé-e-s :**

M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE

**Secrétaire :** Aline POUDRAS

**Vice Secrétaire :** Raphaël BLANCHARD

**Votes :**

Pour : 205

Contre : 0

Abstention : 0

## **FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS COMPOSITION DU BUREAU**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'arrêté préfectoral modifié du 15 septembre 2016, portant création du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion-extension-transformation en communauté urbaine de la communauté d'agglomération de Reims Métropole, des communautés de communes de Beine Bourgogne, Champagne Vesle, Fismes Ardre et Vesle, Nord Champenois, Rives de la Suippe, Vallée de la Suippe, Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims et des communes d'Anthenay, Aougny, Bligny, Brouillet, Chambrecy, Chaumuzy, Cuisles, Jonquery, Lagery, Lhéry, Marfaux, Olizy-Violaine, Poilly, Pourcy, Romigny, Sarcy, Tramery et Ville-en-Tardenois,

Considérant que le nombre de vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20% de l'effectif total de celui-ci, ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents,

Considérant que le Conseil communautaire fixe la composition du Bureau,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

de fixer à 15 le nombre de vice-présidents de la Communauté urbaine du Grand Reims,

de fixer la composition du Bureau comme suit :

- le Président de la Communauté urbaine du Grand Reims,
- les 15 vice-présidents,
- 44 conseillers communautaires.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims**

**Catherine VAUTRIN**



Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 206

**EXTRAIT**

Présent(s) : 194

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND**  
**REIMS**

Représenté(s) : 11

Excusé(s) : 1

Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 9 JANVIER 2017**

Le lundi 9 janvier 2017 à quatorze heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 3 janvier 2017, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

**Étaient présents :**

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Jacques AMMOURA, M. Bruno ARISTON, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Raymond AYALA, M. Franck BAILLY, M. Thierry BARBA, M. Frédéric BARDOUX, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Marcel BENCIVENGO, M. Vincent BENNEZON, M. Maurice BENOIST, Mme Claudine BERNIER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, M. Bertrand BOILLY, M. Denis BOUDVILLE, M. Jacques BOURGOGNE, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Francky CARON, Mme Sylvie CARTIN, M. Philippe CAUSSE, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. Daniel CHARTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nicole CHOVEL, M. Patrice CHRETIEN, M. Jean-Claude CLADEL, M. Laurent COLAS, M. Laurent COMBE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Catherine COUTANT, M. Jacky CRETY, M. Alain CULLOT, M. Patrick DAHLEM, M. Alain DE CEULENEER, M. Dominique DECAUDIN, M. Frédéric DECHAMPS, M. Guy DELONG, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Laurence DEPLAINE, M. Jean-Pierre DESPLANQUES, M. René DESSAINT, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, M. Yves DETRAIGNE, M. Alban DOMINICY, M. Claude DOREAU, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, M. Wily DUBOS, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Patricia DURIN, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Jean-Louis FARARD, M. Richard FERNANDEZ, Mme Nadine FERON, M. Guy FLAMAND, M. Jean-Pierre FORTUNE, Mme Isabelle FOURQUET, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOUE, Mme Christine FRANZIN, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Anne-Marie GERMAIN, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jacques GRAGÉ, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck GUREGHIAN, M. Michel HANNOTIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Michel HUTASSE, M. Franck JACQUET, Mme Jeanne JACQUET, Mme Martine JOLLY, M. Stéphane JOLY, M. Eric KARIGER, M. Yannick KERHARO, M. Pascal LABELLE, Mme Maryse LADIESSE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Christian LAPOINTE, Mme Michelle LARRERE, M. Christian LASSALLE, M. Cédric LATTUADA, M. Guy LECOMTE, M. Thierry LECONTE, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LEQUART, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean-Yves LEROY, M. Alain LESCOUET, M. Jean LETISSIER, Mme Jocelyne LHOTEL, M. Pierre LHOTTE, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MADELAIN, Mme Catherine MALAISÉ, Mme Nathalie MALMBERG, M. Eric MALTOT, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, Monsieur Jean-Claude MAUDUIT, M. Tarik MAZOUJ, M. Philippe MERIAUX, M. Guillaume MICHAUX, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Anne MOYAT, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, Mme Claudine NORMAND, M. Roger PARIS, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Jean-Pierre PINON, M. Claude PIQUARD, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, M. Jean-Pierre RONSEAU, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, M. Nicolas RULLAND, M. Christophe SACRÉ, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. Antoine SANCHEZ, M. Alphonse SCHWEIN, M. André SECONDÉ, M. Michel SICRE, M. Patrick SIMON, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, M. Philippe SOTER, M. Michel SUPPLY, M. André TETENOIRE, Mme Marie THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Christian TREMLET, M. Gérard TROCMEZ, M. Alexandre TUNC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Eric VERDEBOUT, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Claude VIGNON, Mme Nathalie VITU, M. Alain WANSCHOOR, M. Gilles WERQUIN

**Étaient représenté-e-s :**

M. Eric AMMEUX a donné pouvoir à Christian LAPOINTE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Luc BZDAK a donné pouvoir à Francis BLIN, M. Jacky CHOPIN a donné pouvoir à Laurence DEPLAINE, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, M. André HUBERT a donné pouvoir à François MOURRA, M. Frédéric MASSONOT a donné pouvoir à Eric LEGER, M. Mario ROSSI a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Pascal THIEBEAU a donné pouvoir à Daniel CHARTIER

**Étaient excusé-e-s :**

M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE

**Secrétaire** : Aline POUDRAS

**Vice Secrétaire** : Raphaël BLANCHARD

**Détails des votes** : Votes à bulletin secret

## ELECTION DES VICE-PRÉSIDENTS ET MEMBRES DU BUREAU

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-2, L.5211-10 et L.5211-41-3,

Vu l'arrêté préfectoral modifié du 15 septembre 2016, portant création du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion extension-transformation en communauté urbaine de la communauté d'agglomération de Reims Métropole, des communautés de communes de Beine Bourgogne, Champagne Vesle, Fismes Ardre et Vesle, Nord Champenois, Rives de la Suippe, Vallée de la Suippe, Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims et des communes d'Anthenay, Aougny, Bligny, Brouillet, Chambrecy, Chaumuzy, Cuisles, Jonquery, Lagery, Lhéry, Marfaux, Olizy-Violaine, Poilly, Pourcy, Romigny, Sarcy, Tramery et Ville-en-Tardenois,

Vu sa délibération n° CC-2017-4 du 9 janvier 2017 fixant à 15 le nombre de vice-présidents et 44 le nombre de conseillers communautaires, membres du bureau,

Vu le procès-verbal de l'élection des vice-présidents et membres du bureau annexé à la présente délibération,

Vu les résultats du scrutin,

Considérant qu'en l'absence de dispositions particulières, les vice-présidents et les membres du Bureau doivent être élus successivement au scrutin uninominal,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### DECIDE

de proclamer vice-présidents et déclarer installés :

Qualité	NOM ET PRENOM	Fonction
M	Alain TOULLEC	1 <sup>er</sup> Vice-Président
M	Arnaud ROBINET	2 <sup>e</sup> Vice-Président
M	Yannick KERHARO	3 <sup>e</sup> Vice-Président
M	Jean Pierre FORTUNÉ	4 <sup>e</sup> Vice-Président
M	Pierre GEORGIN	5 <sup>e</sup> Vice-Président
M	Francis BLIN	6 <sup>e</sup> Vice-Président
Mme	Elizabeth VASSEUR	7 <sup>e</sup> Vice-Président
Mme	Evelyne FRAEYMAN-VELLY	8 <sup>e</sup> Vice-Président

M	Alain WANSCHOOR	9 <sup>e</sup> Vice-Président
M	Guillaume MICHAUX	10 <sup>e</sup> Vice-Président
M	Jean Pierre BELFIE	11 <sup>e</sup> Vice-Président
M	Patrick BEDEK	12 <sup>e</sup> Vice-Président
Mme	Katia BEAUJARD	13 <sup>e</sup> Vice-Président
M	Alain LESCOUET	14 <sup>e</sup> Vice-Président
M	Pascal LORIN	15 <sup>e</sup> Vice-Président

de proclamer les conseillers communautaires suivants élus membres du bureau et les déclarer installés :

Qualité	NOM ET PRENOM	Fonction
M	Bruno COCHEMÉ	membre du bureau
M	Alain DE CEULENEER	membre du bureau
Mme	Colette MACQUART	membre du bureau
M	Daniel CHARTIER	membre du bureau
M	Yves DETRAIGNE	membre du bureau
M	Eric KARIGER	membre du bureau
M	Jean Paul LEMOINE	membre du bureau
M	Pierre LHOTTE	membre du bureau
M	Eric LEGER	membre du bureau
Mme	Annie PERRARD	membre du bureau
M	Philippe CAUSSE	membre du bureau
M	Michel HANNOTIN	membre du bureau
M	Bertrand BOILLY	membre du bureau
M	Marcel BENCIVENGO	membre du bureau
M	Philippe SALMON	membre du bureau
Mme	Claudine ROUSSEAUX	membre du bureau
M	Dominique DECAUDIN	membre du bureau
M	Guy LECOMTE	membre du bureau

M	Damien GIRARD	membre du bureau
M	Jean-Jacques GOUAULT	membre du bureau
M	Alphonse SCHWEIN	membre du bureau
M	Patrice MOUSEL	membre du bureau
M	Guy RIFFÉ	membre du bureau
M	Claude VIGNON	membre du bureau
M	Gilles DESSOYE	membre du bureau
M	Guy FLAMAND	membre du bureau
M	Michel HUTASSE	membre du bureau
M	Serge HIET	membre du bureau
M	Jean MARX	membre du bureau
M	Xavier ALBERTINI	membre du bureau
M	Thomas DUBOIS	membre du bureau
M	Jean Marc ROZE	membre du bureau
M	Cédric CHEVALIER	membre du bureau
Mme	Evelyne BRUSCHI	membre du bureau
Mme	Anne-Marie GERMAIN	membre du bureau
M	Vincent VERSTRAETE	membre du bureau
M	Patrice BARRIER	membre du bureau
M	David CHATILLON	membre du bureau
M	Andre SECONDE	membre du bureau
M	Franck NOEL	membre du bureau
M	Frédéric LEPAN	membre du bureau
Mme	Fatima EL HAOUSSINE	membre du bureau
M	Alain HIRAUT	membre du bureau
M	Jean Louis GADRET	membre du bureau

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims**

**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 10 janvier 2017 et de la réception en Préfecture le 10 janvier 2017.

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 206

**EXTRAIT**

Présent(s) : 174

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND**  
**REIMS**

Représenté(s) : 31

Excusé(s) : 1

Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 9 JANVIER 2017**

Le lundi 9 janvier 2017 à quatorze heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 3 janvier 2017, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

**Étaient présents :**

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Bruno ARISTON, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Raymond AYALA, M. Franck BAILLY, M. Thierry BARBA, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Marcel BENCIVENGO, M. Vincent BENNEZON, M. Maurice BENOIST, Mme Claudine BERNIER, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, M. Bertrand BOILLY, M. Denis BOUDVILLE, M. Jacques BOURGOGNE, Mme Evelyne BRUSCHI, Mme Sylvie CARTIN, M. Philippe CAUSSE, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. Daniel CHARTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nicole CHOVET, M. Patrice CHRETIEN, M. Jean-Claude CLADEL, M. Laurent COLAS, M. Laurent COMBE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Catherine COUTANT, M. Jacky CRETY, M. Alain CULLOT, M. Patrick DAHLEM, M. Alain DE CEULENEER, M. Dominique DECAUDIN, M. Frédéric DECHAMPS, M. Guy DELONG, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Laurence DEPLAINE, M. Jean-Pierre DESPLANQUES, M. René DESSAINT, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESOYE, M. Yves DETRAIGNE, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Patricia DURIN, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Jean-Louis FARARD, M. Richard FERNANDEZ, M. Guy FLAMAND, M. Jean-Pierre FORTUNE, Mme Isabelle FOURQUET, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, Mme Christine FRANZIN, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Anne-Marie GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jacques GRAGÉ, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck GUREGHIAN, M. Michel HANNOTIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUULT, M. Michel HUTASSE, M. Franck JACQUET, Mme Jeanne JACQUET, Mme Martine JOLLY, M. Stéphane JOLY, M. Yannick KERHARO, M. Pascal LABELLE, Mme Maryse LADIESSE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Christian LAPOINTE, Mme Michelle LARRERE, M. Christian LASSALLE, M. Cédric LATTUADA, M. Guy LECOMTE, M. Thierry LECONTE, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LEQUART, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean-Yves LEROY, M. Alain LESCOUET, M. Jean LETISSIER, Mme Jocelyne LHOTEL, M. Pierre LHOTTE, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MADELAIN, Mme Catherine MALAISÉ, Mme Nathalie MALMBERG, M. Eric MALTOT, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, Monsieur Jean-Claude MAUDUIT, M. Guillaume MICHAUX, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Anne MOYAT, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, Mme Claudine NORMAND, M. Roger PARIS, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Jean-Pierre PINON, M. Claude PIQUARD, Mme Sylvie PORET, M. Eric QUENARD, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, M. Jean-Pierre RONSEAU, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, M. Nicolas RULLAND, M. Christophe SACRÉ, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. Antoine SANCHEZ, M. Alphonse SCHWEIN, M. André SECONDE, M. Michel SICRE, M. Patrick SIMON, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, M. Philippe SOTER, M. Michel SUPPLY, M. André TETENOIRE, Mme Marie THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Christian TREMLET, M. Gérard TROCMEZ, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Eric VERDEBOUT, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Claude VIGNON, M. Alain WANSCHOOR, M. Gilles WERQUIN

**Étaient représenté-e-s :**

M. Eric AMMEUX a donné pouvoir à Christian LAPOINTE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Caroline BARRÉ, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Luc BZDAK a donné pouvoir à Francis BLIN, M. Louis-Michel CAQUOT a donné pouvoir à Evelyne BRUSCHI, M. Francky CARON a donné pouvoir à Anne MOYAT, M. Jacky CHOPIN a donné pouvoir à Laurence DEPLAINE, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, M. Claude DOREAU a donné pouvoir à Alban DOMINICY, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, M. Thomas DUBOIS a donné pouvoir à Bertrand DUC, M. Wily DUBOS a donné pouvoir à Touria DOUAH, Mme Nadine FERON a donné pouvoir à Jean-Pierre FORTUNE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laure MILLER, M. Didier HOUDELET a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, M. André HUBERT a donné pouvoir à François MOURRA, M. Eric KARIGER a donné pouvoir à Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric MASSONOT a donné pouvoir à Eric LEGER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Fatima EL HAOUSSINE, M. Philippe MERIAUX a donné pouvoir à Jean-Claude MAUDUIT, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Guy MOUCHEL a donné pouvoir à Christophe SACRÉ, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, Mme Valérie PRILLIEUX a donné pouvoir à Marie SIMON-DEPAQUY, M. Mario ROSSI a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Pascal THIEBEAU a donné pouvoir à Daniel CHARTIER, M. Alexandre TUNC a donné pouvoir à Laurence DELVINCOURT, Mme Nathalie VITU a donné pouvoir à Bertrand BOILLY

**Étaient excusé-e-s :**

M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE

**Secrétaire** : Aline POUDRAS

**Vice Secrétaire** : Raphaël BLANCHARD

## CHARTRE DE L'ELU LOCAL

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1111-1-1 et L.5211-6,

Vu la loi n°2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice par les élus locaux, de leur mandat,

Vu l'arrêté préfectoral modifié du 15 septembre 2016, portant création du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion-extension-transformation en communauté urbaine de la communauté d'agglomération de Reims Métropole, des communautés de communes de Beine Bourgogne, Champagne Vesle, Fismes Ardre et Vesle, Nord Champenois, Rives de la Suippe, Vallée de la Suippe, Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims et des communes d'Anthenay, Aougny, Bligny, Brouillet, Chambrecy, Chaumuzy, Cuisles, Jonquery, Lagery, Lhéry, Marfaux, Olizy-Violaine, Poilly, Pourcy, Romigny, Sarcy, Tramery et Ville-en-Tardenois,

Vu la Charte de l'Elu local,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### DECIDE

de prendre acte :

de la lecture faite de la Charte de l'Elu local,  
de la remise aux élus de la Charte de l'Elu local et des dispositions afférentes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims**

**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 10 janvier 2017 et de la réception en Préfecture le 10 janvier 2017.

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 206

**EXTRAIT**

Présent(s) : 174

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND**  
**REIMS**

Représenté(s) : 31

Votant(s) : 205

Excusé(s) : 1

Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 9 JANVIER 2017**

Le lundi 9 janvier 2017 à quatorze heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 3 janvier 2017, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

**Étaient présents :**

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Bruno ARISTON, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Raymond AYALA, M. Franck BAILLY, M. Thierry BARBA, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Marcel BENCIVENGO, M. Vincent BENNEZON, M. Maurice BENOIST, Mme Claudine BERNIER, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, M. Bertrand BOILLY, M. Denis BOUDVILLE, M. Jacques BOURGOGNE, Mme Evelyne BRUSCHI, Mme Sylvie CARTIN, M. Philippe CAUSSE, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. Daniel CHARTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nicole CHOVEL, M. Patrice CHRETIEN, M. Jean-Claude CLADEL, M. Laurent COLAS, M. Laurent COMBE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Catherine COUTANT, M. Jacky CRETY, M. Alain CULLOT, M. Patrick DAHLEM, M. Alain DE CEULENEER, M. Dominique DECAUDIN, M. Frédéric DECHAMPS, M. Guy DELONG, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Laurence DEPLAINE, M. Jean-Pierre DESPLANQUES, M. René DESSAINT, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, M. Yves DETRAIGNE, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Patricia DURIN, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Jean-Louis FARARD, M. Richard FERNANDEZ, M. Guy FLAMAND, M. Jean-Pierre FORTUNE, Mme Isabelle FOURQUET, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, Mme Christine FRANZIN, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Anne-Marie GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jacques GRAGÉ, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck GUREGHIAN, M. Michel HANNOTIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUULT, M. Michel HUTASSE, M. Franck JACQUET, Mme Jeanne JACQUET, Mme Martine JOLLY, M. Stéphane JOLY, M. Yannick KERHARO, M. Pascal LABELLE, Mme Maryse LADIESSE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Christian LAPOINTE, Mme Michelle LARRERE, M. Christian LASSALLE, M. Cédric LATTUADA, M. Guy LECOMTE, M. Thierry LECONTE, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LEQUART, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean-Yves LEROY, M. Alain LESCOUET, M. Jean LETISSIER, Mme Jocelyne LHOTEL, M. Pierre LHOTTE, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MADELAIN, Mme Catherine MALAISÉ, Mme Nathalie MALMBERG, M. Eric MALTOT, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, Monsieur Jean-Claude MAUDUIT, M. Guillaume MICHAUX, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Anne MOYAT, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, Mme Claudine NORMAND, M. Roger PARIS, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Jean-Pierre PINON, M. Claude PIQUARD, Mme Sylvie PORET, M. Eric QUENARD, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, M. Jean-Pierre RONSEAU, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, M. Nicolas RULLAND, M. Christophe SACRÉ, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. Antoine SANCHEZ, M. Alphonse SCHWEIN, M. André SECONDE, M. Michel SICRE, M. Patrick SIMON, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, M. Philippe SOTER, M. Michel SUPPLY, M. André TETENOIRE, Mme Marie THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Christian TREMLET, M. Gérard TROCMEZ, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Eric VERDEBOUT, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Claude VIGNON, M. Alain WANSCHOOR, M. Gilles WERQUIN

**Étaient représenté-e-s :**

M. Eric AMMEUX a donné pouvoir à Christian LAPOINTE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Caroline BARRÉ, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Luc BZDAK a donné pouvoir à Francis BLIN, M. Louis-Michel CAQUOT a donné pouvoir à Evelyne BRUSCHI, M. Francky CARON a donné pouvoir à Anne MOYAT, M. Jacky CHOPIN a donné pouvoir à Laurence DEPLAINE, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, M. Claude DOREAU a donné pouvoir à Alban DOMINICY, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, M. Thomas DUBOIS a donné pouvoir à Bertrand DUC, M. Wily DUBOS a donné pouvoir à Touria DOUAH, Mme Nadine FERON a donné pouvoir à Jean-Pierre FORTUNE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laure MILLER, M. Didier HOUDELET a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, M. André HUBERT a donné pouvoir à François MOURRA, M. Eric KARIGER a donné pouvoir à Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric MASSONOT a donné pouvoir à Eric LEGER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Fatima EL HAOUSSINE, M. Philippe MERIAUX a donné pouvoir à Jean-Claude MAUDUIT, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Guy MOUCHEL a donné pouvoir à Christophe SACRÉ, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, Mme Valérie PRILLIEUX a donné pouvoir à Marie SIMON-DEPAQUY, M. Mario ROSSI a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Pascal THIEBEAU a donné pouvoir à Daniel CHARTIER, M. Alexandre TUNC a donné pouvoir à Laurence DELVINCOURT, Mme Nathalie VITU a donné pouvoir à Bertrand BOILLY

**Étaient excusé-e-s :**

M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE

**N'ont pas pris part au vote :**

M. Patrice BARRIER, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Francky CARON, M. Laurent COMBE, M. Didier HOUDELET, M. André HUBERT, M. Thierry LÉCONTE, M. Frédéric LEPAN, M. François MOURRA, Mme Anne MOYAT, M. Philippe SOTER, M. Pascal THIEBEAU, M. Christian TREMLET

**Secrétaire** : Aline POUDRAS

**Vice Secrétaire** : Raphaël BLANCHARD

**Votes :**

Pour : 176

Contre : 6

Abstention : 9

## DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BUREAU ET AU PRÉSIDENT

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-10,

Vu l'arrêté préfectoral modifié du 15 septembre 2016, portant création du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion-extension-transformation en communauté urbaine de la communauté d'agglomération de Reims Métropole, des communautés de communes de Beine Bourgogne, Champagne Vesle, Fismes Ardre et Vesle, Nord Champenois, Rives de la Suippe, Vallée de la Suippe, Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims et des communes d'Anthenay, Aougny, Bligny, Brouillet, Chambrecy, Chaumuzy, Cuisles, Jonquery, Lagery, Lhéry, Marfaux, Olizy-Violaine, Poilly, Pourcy, Romigny, Sarcy, Tramery et Ville-en-Tardenois,

Considérant qu'en vertu de l'article L.5211-10, le Conseil communautaire peut déléguer une partie de ses attributions au Bureau communautaire dans son ensemble et à l'Exécutif de la Communauté urbaine,

Considérant qu'afin d'assurer le bon fonctionnement de la Communauté urbaine il est nécessaire de déléguer au Président et au Bureau communautaire un certain nombre d'attributions,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### DECIDE

1) de donner délégation au Bureau communautaire pour les attributions suivantes :

#### Finances

- solliciter auprès de toute personne morale de droit public ou privé l'attribution de subventions et signer les conventions et documents afférents,
- solliciter des aides sous forme de mécénat, accepter les dons effectués à ce titre en nature, espèces et compétences et signer les conventions et documents afférents,
- créer, modifier et supprimer les régies comptables.

#### Commande publique – Juridique - Patrimoine

- prendre toute décision relative aux accords-cadres, marchés, marchés subséquents d'un accord-cadre ainsi que leurs avenants pour les marchés dont la valeur est :

- supérieure à 209 000 € HT pour les marchés de fournitures et services,
- supérieure à 5 225 000 € HT pour les marchés de travaux,

Ces montants correspondent aux seuils communautaires au-delà desquels une procédure formalisée doit être mise en œuvre. Ils sont automatiquement ajustés en cas d'évolution réglementaire des seuils,

- prendre toute décision pour la constitution de groupements de commande et signer les conventions afférentes,
- conclure toute transaction au sens de l'article 2044 du Code civil dont l'objet est de mettre un terme un terme à un litige né ou à naître et signer les documents afférents ; lorsque leur incidence financière est supérieure à 10 000 euros,
- statuer sur les servitudes à constituer au profit ou à la charge de la Communauté urbaine ou sur les biens immobiliers appartenant à des tiers,
- décider de l'acquisition de biens immobiliers ou d'immeubles non bâtis et prendre les actes nécessaires à

leur mise en œuvre, lorsque leur montant est supérieur à 100 000 euros HT, et procéder le cas échéant à leur classement,

- décider de la cession de biens immobiliers ou d'immeubles non bâtis et prendre les actes nécessaires à leur mise en œuvre, lorsque leur montant est supérieur à 100 000 euros HT, et procéder le cas échéant à leur déclassement préalable,
- décider de la conclusion d'échanges fonciers dont la soulte à verser ou recevoir est supérieure à 100 000 euros HT, et prendre les actes afférents,
- décider de l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers propriétés de la Communauté urbaine, lorsque leur valeur comptable est supérieure à 100 000 euros HT,
- décider de conclure ou renouveler les baux de toute nature, contrats d'occupation, conventions de mise à disposition de biens meubles ou immeubles du domaine privé, pris ou donnés en location, lorsque leur durée totale est supérieure à 12 ans,
- décider de conclure ou renouveler les autorisations, conventions d'occupation du domaine public et de superposition de gestion, constitutives de droits réels ou non, lorsque leur durée totale est supérieure à 12 ans. La fixation des redevances relevant de la compétence du Conseil,
- arrêter et modifier l'affectation des propriétés de la Communauté urbaine par les services publics communautaires ou à l'usage direct du public.

### Urbanisme

- définir les modalités de concertation et de mise à disposition du public du dossier dans le cadre des révisions ou modifications de PLU ou document d'urbanisme en tenant lieu des communes membres de la Communauté urbaine.

2) de donner délégation à l'Exécutif de la Communauté urbaine pour les attributions suivantes :

### Finances

- accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
- contracter et renégocier les emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, selon les caractéristiques suivantes :
  - l'emprunt pourra être mobilisable et remboursable par tranches,
  - la durée de l'emprunt devra être cohérente avec la durée d'utilisation présumée des investissements de la Communauté urbaine,
  - la nature de l'emprunt pourra être de type classique, revolving, structuré, produit à phases, produit à options, en euros ou en devises,
  - l'amortissement pourra être constant, progressif ou spécifique, avec la possibilité de procéder à un différé d'amortissement,
  - le taux pourra être fixe, variable, révisable ou structuré,
  - la périodicité de remboursement du capital et des intérêts pourra être mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle,
  - le contrat pourra comporter une possibilité de modifier certaines de ses caractéristiques, comme la durée, l'index, le passage d'un type de taux à un autre, le profil, la périodicité de remboursement,
  - le contrat pourra comporter une possibilité de conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus ou conduisant à une amélioration des conditions financières de l'emprunt souscrit,
  - le contrat devra comporter une possibilité de remboursement par anticipation,
- contracter et renégocier les instruments de couverture de taux ou de change selon les caractéristiques suivantes :
  - ces instruments de couverture de taux ou de change, directe ou indirecte permettront de modifier, figer ou garantir un taux dès lors que ceux-ci améliorent les conditions financières de l'emprunt ou des emprunts sous-jacents,
  - les opérations de couverture de change seront toujours adossées aux emprunts constitutifs du stock de la dette et ne pourront excéder l'encours global de dette porté par la Communauté urbaine,
  - la durée des contrats de couverture ne peut être supérieure à la durée résiduelle de l'emprunt ou des emprunts auxquels les opérations sont adossées,
- procéder aux opérations de placement telles que prévues à l'article L1618-2 du Code Général des

## Collectivités Territoriales,

- contracter les lignes de trésorerie sur la base d'un encours maximal de 40 millions d'euros. Pour gérer les transitions lors de la mise en place des contrats ou pour profiter d'opportunités financières, l'encours total contractualisé pourra être porté à 80 millions d'euros, sans que le montant mobilisé ne dépasse 40 millions,
- signer les avenants et les pièces nécessaires en matière de dette concernant :
  - les transferts de dette à la Communauté urbaine du Grand Reims dans le cadre des transferts de compétence à cette dernière,
  - les transferts de dette à la Communauté urbaine depuis des entités dissoutes consécutivement à la création de la Communauté urbaine et liée aux compétences exercées par cette dernière,
  - le remboursement de dette à d'autres EPCI au titre de la poursuite des engagements pris par des entités dissoutes consécutivement à la création de la Communauté urbaine,
  - les conventions de remboursement de dette théorique consécutives aux transferts ou restitution de compétences.

## Commande publique – Juridique – Patrimoine

- prendre toute décision relative aux accords-cadres, marchés, marchés subséquents d'un accord-cadre ainsi que leurs avenants pour les marchés dont la valeur est :
    - inférieure à 209 000 € HT pour les marchés de fournitures et services,
    - inférieure à 5 225 000 € HT pour les marchés de travaux,
- Ces montants sont automatiquement ajustés en cas d'évolution réglementaire des seuils,
- déclarer sans suite toute procédure de passation d'accords-cadres, marchés, marchés subséquents quel que soit leur montant,
  - conclure toute transaction au sens de l'article 2044 du Code civil dont l'objet est de mettre un terme à un litige né ou à naître, et signer les documents afférents ; lorsque leur incidence financière est inférieure ou égale à 10 000 euros,
  - choisir, rémunérer et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,
  - accepter ou refuser les indemnités de sinistre afférentes aux contrats d'assurance,
  - décider au nom de la Communauté urbaine des actions en justice, en demande ou en défense devant l'ensemble des juridictions de l'ordre judiciaire ou administratif,
  - de se constituer partie civile en vue d'obtenir réparation des préjudices subis par la Communauté urbaine,
  - de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules de la Communauté urbaine,
  - décider de l'acquisition de biens immobiliers ou d'immeubles non bâtis et prendre les actes nécessaires à leur mise en œuvre, lorsque leur montant est inférieur ou égal à 100 000 euros HT, et procéder le cas échéant à leur classement dans le domaine public,
  - décider de la cession de biens immobiliers ou d'immeubles non bâtis et prendre les actes nécessaires à leur mise en œuvre, lorsque leur montant est inférieur ou égal à 100 000 euros HT, et procéder le cas échéant à leur déclassement préalable du domaine public,
  - décider de la conclusion d'échanges fonciers dont la soulte à verser ou recevoir est inférieure ou égale à 100 000 euros HT, et prendre les actes afférents,
  - décider de l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers propriétés de la Communauté urbaine, lorsque leur valeur comptable est inférieure ou égale à 100 000 euros HT,
  - décider de conclure ou renouveler les baux de toute nature, contrats d'occupation, conventions de mise à disposition de biens meubles ou immeubles du domaine privé, pris ou donnés en location, lorsque leur durée totale est inférieure ou égale à 12 ans,
  - décider de conclure ou renouveler les autorisations, conventions d'occupation du domaine public et de superposition de gestion, constitutives de droits réels ou non, lorsque leur durée totale est inférieure ou égale à 12 ans. La fixation des redevances relevant de la compétence du Conseil,
  - déposer toute déclaration ou demande d'autorisation relative aux constructions, aménagements et démolition pour les opérations de la Communauté urbaine,
  - exercer les droits de préemption dont la Communauté urbaine est titulaire ou délégataire en application du Code de l'urbanisme, et le cas échéant déléguer ce droit à l'occasion de l'aliénation d'un bien dans les

conditions de l'article L213-3 dudit code,

- exercer le droit de priorité dont la Communauté urbaine est titulaire ou délégataire en application du Code de l'urbanisme, et le cas échéant déléguer ce droit à l'occasion de l'aliénation d'un bien dans les conditions de l'article L213-3 dudit code,
- fixer le montant des offres à notifier aux expropriés et à leurs ayants-droits et répondre à leurs demandes, dans le cadre des acquisitions poursuivies par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique,
- réaliser tout acte de gestion et de disposition relatif aux marques, dessins, modèles, brevets et droits d'auteurs.

#### Autres domaines

- signer toute convention de gestion avec des organismes sociaux et de sécurité sociale, le CNFPT ou le centre de gestion concernant la gestion des ressources humaines,
- prendre toute décision relative à l'exécution des diagnostics et des fouilles d'archéologie préventive et notamment conclure les conventions et contrats s'y rapportant,
- octroyer ou refuser les dégrèvements sur les factures d'eau, pour le service dont la gestion n'est pas déléguée, sur la base des critères définis par le règlement du service et signer les documents afférents,
- attribuer les aides individuelles aux particuliers dans le cadre des dispositifs d'aide en matière d'habitat tels que définis par le Conseil,
- renouveler les adhésions aux associations,
- saisir pour avis la commission consultative des services publics locaux conformément à l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- accorder aux élus communautaires les mandats spéciaux, dans la limite de 5000 euros par mandat, pour représenter la Communauté urbaine. Les frais liés à l'exécution desdits mandats spéciaux seront remboursés en fonction des frais réellement payés sur présentation des pièces justificatives.

En application de l'article L5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, les décisions prises en vertu de cette délégation pourront être subdélégées par l'Exécutif aux :

- vice-présidents ou à tout autre membre du Bureau disposant d'une délégation,
- directeur général des services, directeur général des services techniques, directeurs généraux adjoints, et aux responsables de service.

Lors de chaque réunion du Conseil communautaire, l'Exécutif rendra compte des délibérations du Bureau et des attributions exercées par délégation du Conseil.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims**

**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 10 janvier 2017 et de la réception en Préfecture le 10 janvier 2017.

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 206

**EXTRAIT**

Présent(s) : 174

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND**  
**REIMS**

Représenté(s) : 31

Votant(s) : 205

Excusé(s) : 1

Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 9 JANVIER 2017**

Le lundi 9 janvier 2017 à quatorze heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 3 janvier 2017, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

**Étaient présents :**

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Bruno ARISTON, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Raymond AYALA, M. Franck BAILLY, M. Thierry BARBA, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Marcel BENCIVENGO, M. Vincent BENNEZON, M. Maurice BENOIST, Mme Claudine BERNIER, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, M. Bertrand BOILLY, M. Denis BOUDVILLE, M. Jacques BOURGOGNE, Mme Evelyne BRUSCHI, Mme Sylvie CARTIN, M. Philippe CAUSSE, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. Daniel CHARTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nicole CHOVEL, M. Patrice CHRETIEN, M. Jean-Claude CLADEL, M. Laurent COLAS, M. Laurent COMBE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Catherine COUTANT, M. Jacky CRETY, M. Alain CULLOT, M. Patrick DAHLEM, M. Alain DE CEULENEER, M. Dominique DECAUDIN, M. Frédéric DECHAMPS, M. Guy DELONG, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Laurence DEPLAINE, M. Jean-Pierre DESPLANQUES, M. René DESSAINT, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, M. Yves DETRAIGNE, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Patricia DURIN, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Jean-Louis FARARD, M. Richard FERNANDEZ, M. Guy FLAMAND, M. Jean-Pierre FORTUNE, Mme Isabelle FOURQUET, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, Mme Christine FRANZIN, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Anne-Marie GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jacques GRAGÉ, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck GUREGHIAN, M. Michel HANNOTIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUULT, M. Michel HUTASSE, M. Franck JACQUET, Mme Jeanne JACQUET, Mme Martine JOLLY, M. Stéphane JOLY, M. Yannick KERHARO, M. Pascal LABELLE, Mme Maryse LADIESSE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Christian LAPOINTE, Mme Michelle LARRERE, M. Christian LASSALLE, M. Cédric LATTUADA, M. Guy LECOMTE, M. Thierry LECONTE, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LEQUART, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean-Yves LEROY, M. Alain LESCOUET, M. Jean LETISSIER, Mme Jocelyne LHOTEL, M. Pierre LHOTTE, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MADELAIN, Mme Catherine MALAISÉ, Mme Nathalie MALMBERG, M. Eric MALTOT, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, Monsieur Jean-Claude MAUDUIT, M. Guillaume MICHAUX, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Anne MOYAT, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, Mme Claudine NORMAND, M. Roger PARIS, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Jean-Pierre PINON, M. Claude PIQUARD, Mme Sylvie PORET, M. Eric QUENARD, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, M. Jean-Pierre RONSEAU, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, M. Nicolas RULLAND, M. Christophe SACRÉ, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. Antoine SANCHEZ, M. Alphonse SCHWEIN, M. André SECONDE, M. Michel SICRE, M. Patrick SIMON, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, M. Philippe SOTER, M. Michel SUPPLY, M. André TETENOIRE, Mme Marie THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Christian TREMLET, M. Gérard TROCMEZ, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Eric VERDEBOUT, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Claude VIGNON, M. Alain WANSCHOOR, M. Gilles WERQUIN

**Étaient représenté-e-s :**

M. Eric AMMEUX a donné pouvoir à Christian LAPOINTE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Caroline BARRÉ, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Luc BZDAK a donné pouvoir à Francis BLIN, M. Louis-Michel CAQUOT a donné pouvoir à Evelyne BRUSCHI, M. Francky CARON a donné pouvoir à Anne MOYAT, M. Jacky CHOPIN a donné pouvoir à Laurence DEPLAINE, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, M. Claude DOREAU a donné pouvoir à Alban DOMINICY, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, M. Thomas DUBOIS a donné pouvoir à Bertrand DUC, M. Wily DUBOS a donné pouvoir à Touria DOUAH, Mme Nadine FERON a donné pouvoir à Jean-Pierre FORTUNE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laure MILLER, M. Didier HOUDELET a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, M. André HUBERT a donné pouvoir à François MOURRA, M. Eric KARIGER a donné pouvoir à Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric MASSONOT a donné pouvoir à Eric LEGER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Fatima EL HAOUSSINE, M. Philippe MERIAUX a donné pouvoir à Jean-Claude MAUDUIT, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Guy MOUCHEL a donné pouvoir à Christophe SACRÉ, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, Mme Valérie PRILLIEUX a donné pouvoir à Marie SIMON-DEPAQUY, M. Mario ROSSI a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Pascal THIEBEAU a donné pouvoir à Daniel CHARTIER, M. Alexandre TUNC a donné pouvoir à Laurence DELVINCOURT, Mme Nathalie VITU a donné pouvoir à Bertrand BOILLY

**Étaient excusé-e-s :**

M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE

**N'ont pas pris part au vote :**

Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Francky CARON, Mme Catherine COUTANT, M. Didier HOUDELET, M. André HUBERT, M. Thierry LECONTE, M. François MOURRA, Mme Anne MOYAT, M. Philippe SOTER, M. Pascal THIEBEAU

**Secrétaire** : Aline POUDRAS

**Vice Secrétaire** : Raphaël BLANCHARD

**Votes :**

Pour : 180

Contre : 5

Abstention : 9

**TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES  
CRÉATION DE LA TAXE  
INSTAURATION D'UNE ZONE UNIQUE**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts et notamment ses articles 1520 par lequel les communes peuvent instituer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), 1639 A bis précisant que l'établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion doit prendre les délibérations afférentes à la TEOM jusqu'au 15 janvier de l'année qui suit celle de la fusion et 1379-0 bis qui organise la substitution des communautés urbaines aux communes pour l'application des dispositions relatives à la TEOM,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion-extension-transformation en communauté urbaine de la Communauté d'agglomération de Reims Métropole, de la Communauté de communes Beine-Bourgogne, de la Communauté de communes Champagne Vesle, de la Communauté de communes du Nord Champenois, de la Communauté de communes Fismes Ardre et Vesle, de la Communauté de communes de la Vallée de la Suippe, de la Communauté de communes des Rives de la Suippe, de la Communauté de communes Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims et des communes d'Anthenay, Aougny, Bligny, Brouillet, Chambrecy, Chaumuzy, Cuisles, Jonquery, Lagery, Lhéry, Marfaux, Olizy-Violaine, Poilly, Pourcy, Romigny, Sarcy, Tramery et Ville en Tardenois,

Considérant que le taux de TEOM sera voté lors du vote du budget 2017 de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

de créer et de percevoir la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sur l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

d'instaurer une zone unique concernant la TEOM sur l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims**

**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 10 janvier 2017 et de la réception en Préfecture le 10 janvier 2017.

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 206

**EXTRAIT**

Présent(s) : 174

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND**  
**REIMS**

Représenté(s) : 31

Votant(s) : 205

Excusé(s) : 1

Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 9 JANVIER 2017**

Le lundi 9 janvier 2017 à quatorze heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 3 janvier 2017, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

**Étaient présents :**

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Bruno ARISTON, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Raymond AYALA, M. Franck BAILLY, M. Thierry BARBA, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Marcel BENCIVENGO, M. Vincent BENNEZON, M. Maurice BENOIST, Mme Claudine BERNIER, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, M. Bertrand BOILLY, M. Denis BOUDVILLE, M. Jacques BOURGOGNE, Mme Evelyne BRUSCHI, Mme Sylvie CARTIN, M. Philippe CAUSSE, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. Daniel CHARTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nicole CHOVEL, M. Patrice CHRETIEN, M. Jean-Claude CLADEL, M. Laurent COLAS, M. Laurent COMBE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Catherine COUTANT, M. Jacky CRETY, M. Alain CULLOT, M. Patrick DAHLEM, M. Alain DE CEULENEER, M. Dominique DECAUDIN, M. Frédéric DECHAMPS, M. Guy DELONG, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Laurence DEPLAINE, M. Jean-Pierre DESPLANQUES, M. René DESSAINT, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, M. Yves DETRAIGNE, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Patricia DURIN, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Jean-Louis FARARD, M. Richard FERNANDEZ, M. Guy FLAMAND, M. Jean-Pierre FORTUNE, Mme Isabelle FOURQUET, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, Mme Christine FRANZIN, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Anne-Marie GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jacques GRAGÉ, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck GUREGHIAN, M. Michel HANNOTIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUULT, M. Michel HUTASSE, M. Franck JACQUET, Mme Jeanne JACQUET, Mme Martine JOLLY, M. Stéphane JOLY, M. Yannick KERHARO, M. Pascal LABELLE, Mme Maryse LADIESSE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Christian LAPOINTE, Mme Michelle LARRERE, M. Christian LASSALLE, M. Cédric LATTUADA, M. Guy LECOMTE, M. Thierry LECONTE, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LEQUART, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean-Yves LEROY, M. Alain LESCOUET, M. Jean LETISSIER, Mme Jocelyne LHOTEL, M. Pierre LHOTTE, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MADELAIN, Mme Catherine MALAISÉ, Mme Nathalie MALMBERG, M. Eric MALTOT, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, Monsieur Jean-Claude MAUDUIT, M. Guillaume MICHAUX, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Anne MOYAT, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, Mme Claudine NORMAND, M. Roger PARIS, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Jean-Pierre PINON, M. Claude PIQUARD, Mme Sylvie PORET, M. Eric QUENARD, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, M. Jean-Pierre RONSEAU, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, M. Nicolas RULLAND, M. Christophe SACRÉ, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. Antoine SANCHEZ, M. Alphonse SCHWEIN, M. André SECONDE, M. Michel SICRE, M. Patrick SIMON, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, M. Philippe SOTER, M. Michel SUPPLY, M. André TETENOIRE, Mme Marie THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Christian TREMLET, M. Gérard TROCMEZ, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Eric VERDEBOUT, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Claude VIGNON, M. Alain WANSCHOOR, M. Gilles WERQUIN

**Étaient représenté-e-s :**

M. Eric AMMEUX a donné pouvoir à Christian LAPOINTE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Caroline BARRÉ, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Luc BZDAK a donné pouvoir à Francis BLIN, M. Louis-Michel CAQUOT a donné pouvoir à Evelyne BRUSCHI, M. Francky CARON a donné pouvoir à Anne MOYAT, M. Jacky CHOPIN a donné pouvoir à Laurence DEPLAINE, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, M. Claude DOREAU a donné pouvoir à Alban DOMINICY, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, M. Thomas DUBOIS a donné pouvoir à Bertrand DUC, M. Wily DUBOS a donné pouvoir à Touria DOUAH, Mme Nadine FERON a donné pouvoir à Jean-Pierre FORTUNE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laure MILLER, M. Didier HOUDELET a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, M. André HUBERT a donné pouvoir à François MOURRA, M. Eric KARIGER a donné pouvoir à Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric MASSONOT a donné pouvoir à Eric LEGER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Fatima EL HAOUSSINE, M. Philippe MERIAUX a donné pouvoir à Jean-Claude MAUDUIT, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Guy MOUCHEL a donné pouvoir à Christophe SACRÉ, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, Mme Valérie PRILLIEUX a donné pouvoir à Marie SIMON-DEPAQUY, M. Mario ROSSI a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Pascal THIEBEAU a donné pouvoir à Daniel CHARTIER, M. Alexandre TUNC a donné pouvoir à Laurence DELVINCOURT, Mme Nathalie VITU a donné pouvoir à Bertrand BOILLY

**Étaient excusé-e-s :**

M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE

**N'ont pas pris part au vote :**

M. Jacques BOURGOGNE, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Francky CARON, M. Didier HOUDELET, M. André HUBERT, Mme Jeanne JACQUET, M. Thierry LECONTE, M. François MOURRA, Mme Anne MOYAT, M. Philippe SOTER, M. Pascal THIEBEAU

**Secrétaire** : Aline POUDRAS

**Vice Secrétaire** : Raphaël BLANCHARD

**Votes :**

Pour : 187

Contre : 0

Abstention : 6

## **GRAND REIMS ASSUJETTISSEMENT À LA TVA À COMPTER DU 1ER JANVIER 2017**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts et notamment ses articles 260 et 260 A qui permettent aux collectivités territoriales et à leurs groupements d'être, sur leur demande, assujettis à la TVA au titre des opérations relatives à certains services dont les services d'assainissement collectif et non collectif, les locaux loués nus, les baux conférant un droit réel au preneur, et 201 quinquies de l'annexe II qui prévoit que les collectivités prennent des décisions distinctes pour chaque secteur d'activité,

Vu les nomenclatures M14 et M4,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion-extension-transformation en communauté urbaine de la Communauté d'agglomération de Reims Métropole, de la Communauté de communes Beine-Bourgogne, de la Communauté de communes Champagne Vesle, de la Communauté de communes du Nord Champenois, de la Communauté de communes Fismes Ardre et Vesle, de la Communauté de communes de la Vallée de la Suippe, de la Communauté de communes des Rives de la Suippe, de la Communauté de communes Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims et des communes d'Anthenay, Aougny, Bligny, Brouillet, Chambrecy, Chaumuzy, Cuisles, Jonquery, Lagery, Lhéry, Marfaux, Olizy-Violaine, Poilly, Pourcy, Romigny, Sarcy, Tramery et Ville en Tardenois,

Considérant qu'il est de l'intérêt de la collectivité et de ses usagers de récupérer par la voie fiscale la TVA déductible sur ses dépenses d'investissement et d'exploitation,

Considérant que les services publics d'assainissement collectif et non collectif constituent deux services publics distincts, à caractère industriel et commercial, financés par deux redevances distinctes,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

d'opter pour l'assujettissement à la TVA des services publics suivants :

- service public d'assainissement collectif
- service public d'assainissement non collectif

d'opter pour l'assujettissement à la TVA des locaux loués nus et baux conférant des droits réels au preneur suivants :

- Reims – 1 Place Pierre de Fermat
- Reims – 5 Place Pierre de Fermat
- Reims – 13 place Pierre de Fermat
- Reims – 50 route de Witry
- Prunay – Lieudit La Garenne
- Reims – 58 avenue du Général Eisenhower
- Reims - 9 et 13 rue Pierre Maitre
- Reims – 38, 40, 44 Rue Pierre Maitre
- Reims - 110 rue de Courcelles
- Reims – 96-98 Avenue Brébant
- Bezannes – 151 rue Louis Victor de Broglie - golf

- Muizon – 84 rue de la Gare
- Poilly – ZA de Poilly – scierie
- Ville en Tardenois – 20 rue Charles de Gaulle

de fixer la date d'effet de ces options au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims**

**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 10 janvier 2017 et de la réception en Préfecture le 10 janvier 2017.

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 206

**EXTRAIT**

Présent(s) : 174

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND**  
**REIMS**

Représenté(s) : 31

Votant(s) : 205

Excusé(s) : 1

Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 9 JANVIER 2017**

Le lundi 9 janvier 2017 à quatorze heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 3 janvier 2017, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

**Étaient présents :**

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Bruno ARISTON, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Raymond AYALA, M. Franck BAILLY, M. Thierry BARBA, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Marcel BENCIVENGO, M. Vincent BENNEZON, M. Maurice BENOIST, Mme Claudine BERNIER, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, M. Bertrand BOILLY, M. Denis BOUDVILLE, M. Jacques BOURGOGNE, Mme Evelyne BRUSCHI, Mme Sylvie CARTIN, M. Philippe CAUSSE, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. Daniel CHARTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nicole CHOVEL, M. Patrice CHRETIEN, M. Jean-Claude CLADEL, M. Laurent COLAS, M. Laurent COMBE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Catherine COUTANT, M. Jacky CRETY, M. Alain CULLOT, M. Patrick DAHLEM, M. Alain DE CEULENEER, M. Dominique DECAUDIN, M. Frédéric DECHAMPS, M. Guy DELONG, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Laurence DEPLAINE, M. Jean-Pierre DESPLANQUES, M. René DESSAINT, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, M. Yves DETRAIGNE, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Patricia DURIN, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Jean-Louis FARARD, M. Richard FERNANDEZ, M. Guy FLAMAND, M. Jean-Pierre FORTUNE, Mme Isabelle FOURQUET, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, Mme Christine FRANZIN, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Anne-Marie GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jacques GRAGÉ, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck GUREGHIAN, M. Michel HANNOTIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUULT, M. Michel HUTASSE, M. Franck JACQUET, Mme Jeanne JACQUET, Mme Martine JOLLY, M. Stéphane JOLY, M. Yannick KERHARO, M. Pascal LABELLE, Mme Maryse LADIESSE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Christian LAPOINTE, Mme Michelle LARRERE, M. Christian LASSALLE, M. Cédric LATTUADA, M. Guy LECOMTE, M. Thierry LECONTE, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LEQUART, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean-Yves LEROY, M. Alain LESCOUET, M. Jean LETISSIER, Mme Jocelyne LHOTEL, M. Pierre LHOTTE, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MADELAIN, Mme Catherine MALAISÉ, Mme Nathalie MALMBERG, M. Eric MALTOT, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, Monsieur Jean-Claude MAUDUIT, M. Guillaume MICHAUX, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Anne MOYAT, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, Mme Claudine NORMAND, M. Roger PARIS, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Jean-Pierre PINON, M. Claude PIQUARD, Mme Sylvie PORET, M. Eric QUENARD, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, M. Jean-Pierre RONSEAUX, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, M. Nicolas RULLAND, M. Christophe SACRÉ, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. Antoine SANCHEZ, M. Alphonse SCHWEIN, M. André SECONDE, M. Michel SICRE, M. Patrick SIMON, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, M. Philippe SOTER, M. Michel SUPPLY, M. André TETENOIRE, Mme Marie THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Christian TREMLET, M. Gérard TROCMEZ, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Eric VERDEBOUT, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Claude VIGNON, M. Alain WANSCHOOR, M. Gilles WERQUIN

**Étaient représenté-e-s :**

M. Eric AMMEUX a donné pouvoir à Christian LAPOINTE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Caroline BARRÉ, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Luc BZDAK a donné pouvoir à Francis BLIN, M. Louis-Michel CAQUOT a donné pouvoir à Evelyne BRUSCHI, M. Francky CARON a donné pouvoir à Anne MOYAT, M. Jacky CHOPIN a donné pouvoir à Laurence DEPLAINE, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, M. Claude DOREAU a donné pouvoir à Alban DOMINICY, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, M. Thomas DUBOIS a donné pouvoir à Bertrand DUC, M. Wily DUBOS a donné pouvoir à Touria DOUAH, Mme Nadine FERON a donné pouvoir à Jean-Pierre FORTUNE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laure MILLER, M. Didier HOUDELET a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, M. André HUBERT a donné pouvoir à François MOURRA, M. Eric KARIGER a donné pouvoir à Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric MASSONOT a donné pouvoir à Eric LEGER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Fatima EL HAOUSSINE, M. Philippe MERIAUX a donné pouvoir à Jean-Claude MAUDUIT, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Guy MOUCHEL a donné pouvoir à Christophe SACRÉ, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, Mme Valérie PRILLIEUX a donné pouvoir à Marie SIMON-DEPAQUY, M. Mario ROSSI a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Pascal THIEBEAU a donné pouvoir à Daniel CHARTIER, M. Alexandre TUNC a donné pouvoir à Laurence DELVINCOURT, Mme Nathalie VITU a donné pouvoir à Bertrand BOILLY

**Étaient excusé-e-s :**

M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE

**N'ont pas pris part au vote :**

M. Jacques BOURGOGNE, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Francky CARON, Mme Catherine COUTANT, M. Didier HOUDELET, M. André HUBERT, M. Thierry LECONTE, M. François MOURRA, Mme Anne MOYAT, M. Philippe SOTER, M. Pascal THIEBEAU

**Secrétaire** : Aline POUDRAS

**Vice Secrétaire** : Raphaël BLANCHARD

**Votes :**

Pour : 183

Contre : 3

Abstention : 7

## **RÉUNIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DÉTERMINATION DU LIEU**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-11,

Vu l'arrêté préfectoral modifié du 15 septembre 2016, portant création du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion-extension-transformation en communauté urbaine de la communauté d'agglomération de Reims Métropole, des communautés de communes de Beine Bourgogne, Champagne Vesle, Fismes Ardre et Vesle, Nord Champenois, Rives de la Suipe, Vallée de la Suipe, Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims et des communes d'Anthenay, Aougny, Bligny, Brouillet, Chambrecy, Chaumuzy, Cuisles, Jonquery, Lagery, Lhéry, Marfaux, Olizy-Violaine, Poilly, Pourcy, Romigny, Sarcy, Tramery et Ville-en-Tardenois,

Considérant qu'il convient de réunir l'organe délibérant au siège de l'établissement de coopération intercommunale ou dans un lieu choisi dans l'une des communes membres,

Considérant qu'il convient également de fixer un lieu de réunion du Bureau communautaire,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

que les réunions du Conseil communautaire et du Bureau communautaire auront lieu à la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims**

**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 10 janvier 2017 et de la réception en Préfecture le 10 janvier 2017.